



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99436

VALABLE JUSQU'AU 12/10/2026

ÉDITÉ LE

27/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 40281975900026

Siret : 402 819 759 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 21 05002

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000022158032804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000022158032804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : NEW CASTEL ENTREPRISE

3 AVENUE GEORGES PITARD
3 A 5
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

Téléphone : 01 69 46 25 25

Fax :

Portable : 06 71 17 08 15

Site Internet : <http://www.newcastelentreprise.com>

E-mail : nc.e@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BALLUET KATIA GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	01/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/10/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	19/11/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/09/2024
o Fenêtres de toit	11/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/09/2024
o Isolation des combles perdus	11/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	09/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.